

PAX T

JVILLET 1957 N.31

PAX n° 31
8^e ANNÉE — JUILLET 1957

SOMMAIRE :

S. Benoît lit et exploite les psaumes	1
Sur les pas de la Société Française d'Archéologie	5
Notes pour l'Histoire de Landévennec	15
Histoire du Monastère de Landévennec	19
Chronique de nos monastères	22
Bibliographie	23
Amis de Landévennec.	

PAX CHRONIQUE TRIMESTRIELLE DES ABBAYES
DE KERBÉNÉAT ET DE LANDÉVENNÉC
lien entre nos amis et nos monastères, leur permet de s'associer
à la vie de nos communautés, s'efforce de les aider à bénéficier
des richesses de la doctrine monastique, de la spiritualité litur-
gique et du patrimoine chrétien de notre Bretagne.

ABONNEMENT

Ordinaire : 250 francs — de soutien : 500 francs
L'abonnement se renouvelle à la réception du n° de Janvier.

H. GOUGAY, Abbaye de Kerbénéat, Plouneventer (Finistère)
C. C. P. 1145-34 Rennes

SAINT-BENOIT lit et exploite les psaumes (suite)

Le psaume XIV dans le prologue de la règle

PERVENIES — « tu arriveras au terme » ! : ce mot n'est pas seulement, matériellement, le dernier de la Règle, il en indique plus encore la fin, le but spirituels : le ciel. Cette fin, nombreux sont les passages, qui, sous une forme ou sous une autre, l'évoquent tout au cours de la Règle : c'est « la vie, la vie véritable et éternelle — les jours heureux — les sommets de la perfection — les plus hautes cimes de la doctrine et des vertus — la lumière qui divinise, la parfaite charité de Dieu — la couronne — la récompense — la patrie céleste — l'héritage des fils — la gloire — le royaume — plus précisément, nous l'allons voir, le tabernacle de ce royaume »... etc... Vers cette fin, il y a, à travers toute la Règle, comme une ardente tension (la « *concupiscentia spiritualis* » du chap. 4, inst. 46), qui traduit, bien sûr, l'ardeur personnelle de l'âme de saint Benoît, mais qui voudrait aussi exprimer l'ardeur avec laquelle il souhaiterait que son disciple la désirât : il ne suffit pas d'y marcher, il faut s'y hâter, il faut y courir. Cela est particulièrement sensible dans les toutes premières pages de la Règle, où le dessein avoué de saint Benoît est de nous dévoiler ses ambitions — la sienne propre et celle de tous ceux qu'il appelle à la partager —, tout le reste de la Règle n'étant, au fond, que l'exposé détaillé des moyens spécifiques préconisés par le Patriarche pour atteindre l'idéal entrevu :

« Qui donc que tu sois, qui te hâtes vers la patrie céleste, accomplis avec l'aide du Christ, cette toute petite Règle, écrite pour les débutants. Cela fait, tu parviendras avec la protection de Dieu, aux plus hautes cimes de la doctrine et des vertus, que nous venons de rappeler » (chap. 73, fin de la Règle).

Dans le Prologue, toutefois, en un paragraphe qui fait immédiatement suite à celui que nous commentons dans notre précédent article (PAX, n° 28, octobre 1956), saint Benoît veut, comme avant-goût, donner un raccourci synthétique de ces moyens de tendre vers le ciel :

« Ceignons donc nos reins de la foi et de la pratique des bonnes œuvres, dit-il; sous la conduite de l'Évangile, avançons dans ses chemins, afin de mériter de voir un jour Celui qui nous a appelés dans son royaume. Si nous voulons habiter dans le tabernacle de ce royaume, sachons qu'on n'y parvient que si l'on y court par les bonnes actions. »

Et c'est alors que, pour mieux expliciter, semble-t-il, sa pensée, il va tout simplement recourir au psaume XIV (1) : il le citera, pouvons-nous dire, entièrement, d'abord en propres termes, ensuite en le commentant, en le paraphrasant, en le « christianisant » dirions-nous volontiers, en suivant un procédé, une méthode que l'on aime à remettre en honneur de nos jours, — et ceci est fort intéressant.

« Mais, continue en effet saint Benoît, interrogeons le Seigneur en lui disant avec le prophète (c'est l'expression que saint Benoît emploie couramment pour dire : le psalmiste) *Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle ?* *Qui reposera sur votre montagne sainte ?* (V. 1)

Après cette demande, mes frères, écoutons la réponse du Seigneur; il nous montre la route de ce tabernacle en disant :

C'est celui qui marche sans tache

et accomplit la justice :

celui qui dit la vérité du fond de son cœur,

qui n'a pas commis le dol par sa langue,

qui n'a pas fait de tort à son prochain,

ni accueilli des discours injurieux contre lui » (VV. 2 et 3). (2)

« Le tabernacle du Seigneur, explique Dom Romain Banquet (3), c'est d'abord lui-même; c'est ensuite le lieu où Il rend les créatures raisonnables participantes de son propre bonheur. De ce premier aperçu, il résulte, chez le Prophète, une élévation de sentiments tout à fait supérieure, puis une définition pleine d'autorité des conditions que doivent remplir les justes pour gagner le ciel : justice et vérité d'une part, bons rapports avec le prochain, de l'autre. Toute la loi est contenue dans les deux préceptes de la charité envers Dieu et envers nos semblables qui forment comme un résumé de la morale. »

Ici, saint Benoît, abandonnant la lettre même du psaume, va dès lors en suivre très librement le développement, achevant avec lui de nous tracer le portrait du juste qui sera jugé digne d'entrer dans le tabernacle divin. — Le psaume poursuivait :

« C'est celui qui méprise du regard le réprouvé » (V. 4a).

Saint Benoît voit dans ce réprouvé celui qui en est le type, Satan, le diable, et il renforce l'« *ad nihilum deductus est in conspectu ejus* » du psaume — qu'il traduit d'abord conformément à l'hébreu (*celui qui rejette loin des regards de son cœur*), puis suivant le

(1) Ce psaume est un poème didactique qui, comme nous l'avons déjà dit du psaume XXXIII, se trouve donc de ce fait parfaitement adapté au dessein de saint Benoît. Il nous offre un précis de morale qui rappelle Is., XXXIII, 15 et Mic., VI, 6-8. Le sujet en est : le juste sera l'hôte de Dieu. — thème qui, transposé sur le terrain de la prière chrétienne, indique très bien, comme ici dans le Prologue de la Règle, le chemin du chrétien vers la maison de Dieu (d'après la *Bible de Jérusalem*).

(2) « Nous [lisons] de même au psaume XXIII* : ...

« Qui donc pourra gravir les pentes de la montagne du Seigneur,

et s'installer à jamais près de son sanctuaire ? »

Et de ceux qui se posaient cette question pressante il est dit dans le même psaume ce qu'était « chercher Dieu » :

« *Telle est la race de ceux qui cherchent Dieu,*

qui cherchent la face du Dieu de Jacob... » ;

et c'est la vraie joie :

« *Qu'il se réjouisse le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur,*

recherchez donc toujours sa face ! » (Ps. CIV, 3-4).

C'est bien ainsi que l'a compris dans son prologue le législateur de la vie monastique en appliquant ce psaume [le psaume XIV] à tous ceux qui « cherchent vraiment Dieu », non qu'ils attendent encore, comme le Juif arriéré, la manifestation du Seigneur, mais parce qu'ils mettent en Dieu connu et aimé tout leur intérêt. » (Dom P. de Puniet, *Le Psautier liturgique*, tome I, pp. 181-182).

(3) *Commentaire des Psaumes*, inédit.

mot à mot latin (*réduit à rien*) — par une image qu'il emprunte, en la transposant, au psaume CXXXVI, 9; celui-ci disait :

*« Heureux qui saisira et brisera
tes petits contre le roc. »*

Saint Benoît dit donc (c'est son texte complet) :

« C'est celui qui rejette loin des regards de son cœur l'esprit malin qui le tente et les suggestions qu'il lui souffle, les réduit à néant, saisit les premiers rejetons de la pensée diabolique et les brise contre le Christ. »

A propos de ce passage, le R.P. Dom Basile Steidle, dans son commentaire de la Règle (4), fait remarquer que c'est là, sans doute, le seul cas d'interprétation allégorique des Psaumes par saint Benoît : La sainte Règle, écrit-il, ne connaît à peu près pas l'interprétation allégorique des Psaumes... Ce que nous entendons par interprétation allégorique des Psaumes, un exemple doit l'expliquer. Cassiodore, le contemporain de Benoît, voit dans « les passereaux qui construisent leur nid » (Ps. CIII, 17) les humbles moines qui peuvent habiter sur les biens de riches chrétiens et qui chantent continuellement leur chant au Seigneur. Cette interprétation est absolument arbitraire et n'est en aucune manière contenue dans la teneur du psaume. Depuis Origène, l'interprétation chrétienne des Psaumes et la piété psalmique est complètement imprégnée de cette sorte d'interprétation des Ecritures. Le commentaire des Psaumes d'Augustin en offre des exemples sans nombre. Benoît n'accepte qu'un seul thème — l'interprétation allégorique du psaume CXXXVI, 9 — quand, dans le Prologue et le chapitre 4, il parle des mauvaises pensées que le moine doit briser contre le Christ. Il ne s'agit pas, à vrai dire, d'une citation proprement dite de psaume. Pourtant saint Benoît fait ici une concession au goût allégorique de son temps. » (5)

Enfin, dernier trait du psaume, repris par saint Benoît, le juste, c'est celui qui

« Honore les craignants de Yahvé » (V. 4b) (6).

Ici encore, il semble bien que ce soient les expressions de la version latine du psaume (« *timentes Dominum — glorificat* ») qui aient inspiré, suggéré à saint Benoît les amplifications, les gauchissements aussi, de sa pensée :

« Ce sont ceux, écrit-il, qui craignent le Seigneur, ne s'enorgueillissent pas de leur bonne observance, mais qui, reconnaissant que le bien qui se trouve en eux vient de

(4) *La Règle de saint Benoît*, Beuron, 1952, p. 172.

(5) « Briser les pensées mauvaises contre le Christ est l'interprétation figurée d'un verset, familière aux Pères du monachisme. Benoît la connaît bien par Cassien (Just., VI, 13) qui, par l'intermédiaire d'Evagre le Pontique (1 399) l'a puisée chez Origène. Dans le psaume CXXXVI (vers. 9) le psalmiste invite à fracasser contre le rocher les enfants d'Edom, les enfants de la puissance ennemie de Dieu incarnée. Selon la conception ancienne, une liaison intime existe entre « les mauvaises pensées » et les démons. C'est par les démons que sont éveillé les mauvaises pensées. C'est par les pensées que les démons, de leur côté, forcent l'entrée du cœur de l'homme pour le ruiner. C'est pourquoi les Pères du monachisme rappellent continuellement qu'il faut exactement se garder des mauvaises pensées comme des démons. » (B. Steidle, *op. cit.* p. 57, n. 9).

(6) « Les craignants de Yahvé » = « Ceux qui lui sont fidèles et soumis. L'expression, fréquente dans le psautier... est synonyme de fidèle, pieux, dévot. » (Note de la *Bible de Jérusalem*).

Dieu et non d'eux-mêmes (7), glorifient le Seigneur qui opère en eux, et lui disent avec le prophète : « Non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à votre nom donnez la gloire » (Ps. CXIII, 9). De même l'apôtre saint Paul ne s'est rien attribué du succès de sa prédication, mais disait : « c'est par la grâce de Dieu que je suis » (1 Cor. XV, 10), et encore : « que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur » (2 Cor., X, 17).

La conclusion du psaume XIV est brève, mais ferme :

« Qui fait ainsi jamais ne bronchera » (V, 5.) (8).

Nous trompons-nous en croyant la retrouver dans la suite du texte de saint Benoît, mais rendue de nouveau dans le langage du Nouveau Testament, par cette petite parabole sur laquelle s'achève le Sermon sur la Montagne ? (9) :

« Aussi le Seigneur dit dans son Evangile : « Celui qui écoute mes paroles et les accomplit, je le comparerai à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre ; les fleuves ont débordé, les vents ont soufflé et l'ont battue avec violence, mais elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur la pierre » (Mt., VII, 24-25).

Oui, le R.P. Steidle a bien raison de dire : « Le psaume XIV exprime en un langage simple, fort, le contenu essentiel des efforts vertueux du moine. » (10)

(7) « Ce passage montre que le monachisme ancien mettait fortement l'accent sur la nécessité déterminante de la grâce. Une confiance optimiste dans le propre pouvoir moral, et, étant donné l'insuffisance humaine, une ferme confiance en l'aide divine de la grâce, sont une marque du monachisme primitif. La connaissance profonde de son état misérable et de son insuffisance est pour le moine un appel permanent à l'humilité, à l'humble prière en vue du secours divin de la grâce. » (B. Steidle, *op. cit.*, pp. 57-58, n. 10).

(8) Saint Benoît ne reproduit pas v. 4c et v. 5a, 6, soit, sans doute, parce qu'ils doublent quelque peu v. 2c et 3b, c, soit parce qu'ils ne vont pas directement à son propos.

(9) C'est pour cette raison que le R.P. Steidle propose de rendre l'« *Haec complens Dominus* » qui suit, et qui a toujours embarrassé les traducteurs, par : « Après avoir ainsi conclu... » (*op. cit.*, p. 58 et n. 11).

(10) *op. cit.*, p. 57, n. 8.



Jean du Vieux Chastel
Abbé de Landévennec

Sur les pas de...

la Société Française d'Archéologie

LANDÉVENNec a eu l'heureuse fortune de figurer en bonne place au programme des excursions du 115^e Congrès de la Société Française d'Archéologie, qui s'est tenu à Quimper du 20 au 25 mai. C'est ainsi que les trois cents congressistes, dont plusieurs membres de l'Institut, se trouvèrent réunis le jeudi 23 mai, dans les ruines de l'église abbatiale, sous la direction de M. Marcel Aubert, Président du Congrès, en compagnie de nombre de nos amis de toujours, comme M. René Couffon, M. Lisch, inspecteur des Monuments Nationaux et M. Legrand, architecte à Quimper.

Nous avons pensé être agréables à nos lecteurs en les introduisant dans les ruines de l'église de saint Guenolé, à la suite de la docte compagnie : nous les ferons profiter de l'essentiel du magistral exposé de M. Roger Grand, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un familier de notre histoire monastique, qui nous promet la publication prochaine de cette *Bretagne Romane* qui sera un événement. Nous tiendrons compte de même des renseignements fournis par les fouilles de notre ami M. Guy Ricou* et de précisions inédites relevées dans le manuscrit de l'Histoire du monastère par Dom Noël Mars, que M. Alain Cuffe a bien voulu nous confier pour une étude approfondie.

LE PORCHE ROMAN

Nous pénétrons, comme il convient, par le portique d'entrée, qui constitue la partie la plus ancienne de l'édifice, et, tout compte fait, la mieux conservée. Ce porche, dont on peut apprécier les proportions remarquables depuis les travaux de dégagement du seuil, présente un aspect quelque peu énigmatique. Que l'on veuille se reporter aux gravures du frontispice de la notice de l'anglais R. Perrott de 1857 (page 16). Faisons abstraction des quatre contreforts en grand appareil, d'origine relativement récente, mais de quand allons-nous dater ces quatre arcades pleines qui encadrent l'entrée ? Diverses anomalies laissent supposer plusieurs remaniements ; le bas-côté nord — à gauche — ne comporte pas d'arcade alors qu'il est éclairé par une étroite fenêtre (actuellement obturée), faisant pendant à celle du collatéral sud — à droite — dont la butée est soulignée par la robustesse d'une arcade analogue à celles qui accostent la porte d'entrée. M. Roger Grand n'hésite pas à dénoncer le percement postérieur de ces fenêtres d'un tout autre appareil que celui de la masse de la façade.

Mais si nous considérons maintenant le côté interne, nous avons le droit d'être surpris. Charles de La Monneraye, dans son rapport au Congrès de l'Association Bretonne de 1846, laisse percer son étonnement :

* La Société d'Archéologie vient de lui décerner une médaille de bronze.

L'extérieur est d'une grande simplicité... toutes ces arcades et ouvertures sont nues et n'ont que des pieds-droits sans tailloir... il en est autrement à l'intérieur de l'église où l'archivolte de la porte est subdivisée et enveloppée de moulures toriques qui retombent de chaque côté sur le chapiteau d'une colonne...

Ceci correspond à l'arcade du milieu; de plus, voici à droite et à gauche, deux colonnes plus importantes aux chapiteaux ornés d'entrelacs et autres motifs d'assez heureux effet; c'est l'amorce des arcades de la nef ruinée. Nous avons ici une décoration, dont nous retrouverons les éléments variés à l'intérieur du monument; il faut la dater de la fin du XI^e siècle ou début du XII^e. L'anglais Perrott conclut : « L'extérieur, dans son aspect de grande simplicité et de gaucherie, pourrait, considéré à part, être rattaché à une période antérieure au moins d'un siècle au reste de l'édifice. »

Suivant l'expression de M. Grand il faut y voir « un placage de la fin du XI^e siècle sur une construction antérieure dont on aurait utilisé tous les restes ». Quant à la façade extérieure « elle donne l'impression d'une reconstruction de l'époque carolingienne probablement antérieure à la destruction de 914 par les Normands ». On se rend compte de l'intérêt de ces vénérables restes sur ce littoral breton, d'une façon très générale si dénué de monuments d'avant les invasions normandes.

Un détail sur l'état du monument à la veille de la Révolution (1), tel que le constate le devis de l'ingénieur David en 1782, achève de nous éclairer sur le caractère composite de cette façade d'entrée. Il note : « réparer les petites colonnes et entrelacs du vitrail du portique d'église ainsi que les pieds-droits et voûte dudit vitrail »; il ne peut s'agir que d'une fenêtre percée dans le pignon au niveau des hautes fenêtres de la nef — sans doute à la fin du XI^e siècle.

Le même devis nous apprend l'existence d'un auvent d'ardoises à charpente de bois d'une superficie de deux toises : quelque chose peut-être dans la ligne du gracieux auvent de Saint-Martin de Lamballe. Enfin, nous devons encore à l'ingénieur David une utile précision qui nous renseigne sur la hauteur de voûte de la nef : « aiguille du pignon au-dessus dudit portique mesure la hauteur réduite de huit toises » soit près de 16 mètres.

LA NEF

Nous regrettons de ne pas posséder au moins un essai de plan en élévation de l'intérieur, mais nous avons le plan de reconstitution à terre du Chanoine Abgrall, auquel nous renvoyons le lecteur (page 13). La singulière faveur avec laquelle a été accueilli, lors de la séance inaugurale du Congrès, le souvenir du regretté président de la Société Archéologique du Finistère nous est un garant que nous ne saurions trouver de guide plus averti.

Quand on franchit le seuil on ne peut manquer d'être saisi par la noblesse des proportions que nous offre la vue plongeante



(1) Archives départementales de Quimper. Dossier 7894, série B (Fonds de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Carhaix). Nous devons un remerciement très spécial à M. Jarry, archiviste en chef du Finistère, qui nous a aidé si efficacement dans nos recherches et qui a bien voulu faire prendre pour nous aux Archives Nationales une reproduction des plans de l'abbaye... M. le Chanoine Nédélec nous a permis de même de prendre connaissance des essais de reconstitution de l'architecte diocésain Bigot, dont nous possédons une excellente reproduction photographique du studio Legrand de Quimper. Quant au plan du chanoine Abgrall, dont nous avons fait amplement usage, nous avons pu le contrôler et le faire reproduire grâce à M. Colic, bibliothécaire de la Ville de Quimper.

du haut de l'escalier qui surplombait de plus de dix marches le sol de l'église. Le vaisseau, privé de sa voûte, n'en paraît que plus vaste : 51 mètres 80 de longueur totale contre plus de 30 mètres de largeur au transept; la profondeur du chœur, nettement supérieure à celle du sanctuaire contemporain de Loctudy, accentue encore l'ampleur de la nef qui mesure 20 mètres sur 7, en dehors des bas-côtés. Une curieuse dénivellation du sol en direction du chœur, plus marquée qu'à Loctudy, semble reculer la perspective du fond qui, par les arcades ruinées de l'abside rejoint, au soleil levant, le plan d'eau de la mer toute proche.

Avant de descendre dans la nef, apprécions l'équilibre du plan original : de chaque côté se déroulait vers le chœur une rangée de six arcades reçues sur cinq piles aux lignes très simples : un massif rectangulaire sans aucun relief sur la nef, mais accoté à chaque extrémité d'une colonne recevant le rouleau des arcades. On peut se demander si ces colonnes, loin d'être engagées dans la masse, n'ont pas été ajoutées après coup, comme cela paraît évident pour le dossier donnant sur le bas-côté, actuellement bien décollé de la pile elle-même, comme nous le montre le seul témoin de la fin du XI^e siècle : la première pile à droite en entrant, les autres n'étant que des piliers postiches qui n'ont pas soixante ans... (2) On peut se demander si nous ne sommes pas en présence d'une pile plus ancienne, dans son état primitif, que les piliers si dépouillés de Locmaria de Quimper. Nous avons sous les yeux les traces de plusieurs campagnes de travaux, telle cette fenêtre d'une étroitesse singulière, très évasée à l'intérieur, une véritable meurtrière, bizarrement placée, comme à Locmaria, au droit d'une pile. De plus, si nous jetons un coup d'œil sur les fouilles opérées au pied de cette même longère méridionale marquée par l'unique fenêtre si archaïque, nous apercevons, à un espacement assez régulier qui rappelle celui des arcades pleines du porche d'entrée, une série de pieds-droits reposant sur la semelle du sol primitif de l'église; ces pieds-droits se retrouvent des deux côtés de la longère, à l'extérieur comme à l'intérieur. Il ne peut s'agir de véritables contreforts; on a cru y découvrir des vestiges d'arcades carolingiennes renforçant le mur méridional dans toute sa longueur. La série est d'ailleurs interrompue au bout de douze mètres, par les constructions de bâtiments monastiques appuyés contre les murailles de l'église. Des fouilles à l'emplacement présumé de l'ancienne longère nord nous permettraient peut-être d'éclairer le problème.

Les bas-côtés, d'une largeur moyenne, étaient certainement voûtés en bois, ainsi que la nef elle-même, bien qu'une tradition rapporte que la première église réédifiée après les invasions normandes, aurait été voûtée en pierres, ce qui provoqua un effondrement. La nef était éclairée directement par des fenêtres rondes, sans doute de l'époque romane, telles qu'on peut les relever sur la vue cavalière des Mauristes. D'après la hauteur des arcades, on peut estimer que la nef présentait, sous voûte, une élévation de plus de quinze mètres.

Nous sommes loin des proportions majestueuses de la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire, dont saint Félix s'inspira dans sa reconstruction de Loctudy et de Saint-Gildas de Rhuis après les invasions, mais nous allons retrouver, à la croisée du transept, un point de ressemblance remarquable : la tour-lanterne qui servait de clocher.

(2) On nous fait espérer pour très bientôt la restauration de cette pile et de la fenêtre ancienne qui lui fait face : elles sont menacées l'une et l'autre d'une ruine totale. Nous ne saurions trop apprécier la compréhension de l'administration des Monuments Nationaux pour les premiers travaux de consolidation qui ont été exécutés, en particulier au-dessus du porche d'entrée.

LE TRANSEPT



Il nous faut, à nouveau, descendre dans le transept. La dénivellation du sol s'est encore accentuée depuis que l'ancien propriétaire, M. de Chalus, a dégagé à l'entrée du chœur l'ancien pavement en briques rouges triangulaires, dessinant deux allées et qui daterait du XIII^e siècle; nous croyons en avoir retrouvé le prolongement au début de la nef; les Mauristes, en 1643, avaient cru bon de surélever le fond d'un pied et demi, d'après Dom Noël Mars.

Quatre piles marquent encore la croisée du transept; mieux conservées que celles de la nef, elles comportent un plan cruciforme cantonné de trois colonnettes engagées, montant sans doute, comme à Locmaria, jusqu'au sommet, soutenant la tour carrée aux fenêtres multicolores, avec sa « belle flèche d'ardoises, flanquée de quatre tourillons de mesme ». Dom Noël Mars, dans sa description du monastère « tel qu'il est à présent » revient avec complaisance sur cette tour centrale « aussi gentille qu'on sçaurait voir et à augives ». Cette mention de fenêtres ogivales indique que nous sommes devant une reconstitution, à l'époque gothique, de l'ancien plan romain. De fait, l'une des piles, celle du Nord, côté de l'évangile, avait été refaite entièrement, sous l'abbatit d'Arnould Briant, suivant l'inscription du pilier telle que la rapporte Dom Noël Mars : « L'an mil cinq cent quarante huit ce pilier cy fut fait et construit avec ses arches, tour, et tout ce qui suit par honeste... » Comme il convient, le bon abbé se fit inhumer à cette croisée du transept remise en état par ses soins.

Tel quel le clocher ne donnait pas entière satisfaction « étant trop bas pour que le son des cloches (il y en avait cinq), et surtout l'horloge, puisse être entendu de loin, même de la maison conventuelle »; l'ingénieur David nous a laissé un plan détaillé avec dessin à l'appui « du profil pris du midy du clocher projeté à exhausser de 12 pieds », soit quatre mètres environ.

Remarquons les dimensions harmonieuses des croisillons de droite et de gauche, — où nous reviendrons tout-à-l'heure, — qui équilibraient parfaitement le transept, comme à Saint-Gildas de Rhuy, et mieux qu'à Loctudy amputé de sa chapelle de droite.

LE CHŒUR



Pour pénétrer dans le chœur, il nous faut gravir quelques marches : le sol est à un mètre au-dessus du niveau du transept, disposition exceptionnelle que nous n'avons pas rencontrée dans les églises monastiques bretonnes qui, jusqu'ici, nous ont servi de points de comparaison. Instinctivement on se reporte plutôt à la crypte de Saint Benoît dans sa basilique des bords de Loire, et l'on se prend à rechercher comme là-bas la modeste chapelle souterraine qui aurait pu, à l'origine, contenir le corps de saint Guénolé. Qu'on tienne pas compte du vulgaire puisard, qui, à droite, fait faussement figure de fontaine sacrée, fabriquée

de toutes pièces avec certains éléments anciens dont nous voudrions bien connaître la provenance. Nous savons simplement que M. de Chalus avait découvert en 1895, dans

l'abside centrale « un petit caveau voûté renfermant un squelette intact reposant sur des traverses de Kersanton... on y descendait au moyen de trois marches actuellement recouvertes d'une maçonnerie formant allée ». Sans doute s'agit-il de la tombe de quelque abbé de marque; à cet endroit précis, du reste, nous ne sommes pas au point d'intersection des axes des chapelles rayonnantes, qui, à Saint-Benoît-sur-Loire, sont centrées sur la croisée la disposition commande toute l'architecture du chœur.

Voici d'ailleurs comment, à Landévennec, s'inscrit au sol le plan tel que le frère Plouvier l'a relevé en 1657. Le chœur comprenait d'abord une travée droite (Saint-Gildas en compte deux, Loctudy n'en possède aucune, ce qui rompt l'équilibre avec la nef). Cette travée droite était suivie d'un chevet en hémicycle, entouré d'un déambulatoire, peut-être de construction plus récente. Quatre piles recevaient les arcs de la voûte en moellons; enfin trois chapelles rayonnantes s'ouvraient sur le déambulatoire, disposition classique de l'architecture romane au XII^e siècle.

Il est actuellement assez difficile de faire le tour extérieur des trois chapelles du chœur : le coup d'œil en vaudrait pourtant la peine. Elles ont gardé, dans leur abandon, leur aspect fruste en appareil assez grossier, et même une allure de forteresse avec les contreforts qu'il fallut y ajouter au XVIII^e siècle, si nous en croyons le rapport de l'entrepreneur Julien Gilbert (1761, *Archives de Quimper*).

Les murs qui forment les chapelles de saint Maure et de saint Benoît, situées dans le bout d'orient derrière le chœur, sont anéantis et hors de leurs aplombs. Ce qui nous paraît avoir occasionné le dérangement des voûtes d'arcades et circulaires à l'extérieur. Ils satisfèrent cependant maintes années en élevant un contrefort en console de trois pieds d'épaisseur et de six pieds de saillie par le bas se réduisant à trois pieds à la hauteur entière des dists murs...

A l'intérieur nous croyons devoir signaler une erreur du rapport d'Aymar de Blois lors de l'excursion de l'Association Bretonne de 1853.

Cet édifice, dit-il, se terminait à l'Orient par trois absides semi-circulaires, ornées chacune de trois fenêtres en plein cintre. L'une de ces trois absides correspondait à la grande nef, les deux autres se développaient en saillie sur les murs extérieurs des bas-côtés... On peut reconnaître la forme de ses neuf fenêtres absidales. Leur archivolte en plein cintre n'a pour décoration qu'un gros tore tombant sur un tailloir.

La description ne vaut que pour les ouvertures de la chapelle du milieu, d'ailleurs un peu plus profonde que les deux autres; mais si nous ne pouvons rien dire des fenêtres de la chapelle ronde de gauche, dont les murs sont réduits à l'état de moignons presque informes, nous remarquons que la chapelle de droite, intacte dans son gros œuvre, était éclairée par des fenêtres à cintre surbaissé, profilé intérieurement par une arcade pleine sans tailloir ni aucune ornementation, qu'il n'est pas aisé de dater. Mais il semble bien que, là encore, nous nous trouvons devant les vestiges de plusieurs campagnes de travaux, la chapelle médiane, la plus digne (peut-être est-ce celle qui était dédiée à saint Corentin), étant sans doute la plus ancienne, dans le prolongement logique de la nef. Toutes ces fenêtres, d'ailleurs, sont évidemment d'une exécution moins archaïque que l'ouverture en forme de meurtrière que nous avons rencontrée sur la longère méridionale de la nef.

C'est dans cette chapelle médiane de l'abside que nous avons exposé le très beau gisant de Jean du Vieux-Chastel, mort en 1522, le dernier abbé régulier, avant cette grande misère de la commende qui désormais va livrer à des séculiers d'origine et de

vertu fort diverses, le titre d'abbé et la fonction abbatiale, jusqu'à la Révolution, qui a balayé bien d'autres privilèges.

Au fait, ce gisant provient de la chapelle du transept gauche que nous allons visiter à l'instant; mais n'est-il pas à sa place au milieu de ce chœur où se manifestait avec munificence, la générosité du bon abbé ? Nous savons en effet, par Dom Noël Mars que c'est lui « qui fit faire le grand saint Guénolé de pierre qui est au grand autel » (disposition assez peu liturgique dont sont responsables les Mauristes du temps de Dom Mars). « De même il fit faire les grandes fenestres qui sont dans notre église, sçavoir au bout de la nef, à la croisée du costé du cloistre et celle qui sont au tour des chapelles. » Il avait rajeuni ce chœur d'un roman bien caractérisé, par toute une fenestration gothique, dont nous avons recueilli des éléments presque entiers, actuellement disposés dans notre salle d'exposition. C'est donc lui, qui au début du XVI^e siècle ouvrit trois fenêtres en tiers-point dans la voûte ronde en cul-de-four aveugle, qui couronnait toute l'abside, au dessus du déambulatoire, comme à Saint-Gildas et à Loctudy; mais ne peut-on pas supposer que, comme dans ces dernières églises, la base de la voûte était relevée par une série d'arcades en plein cintre — au nombre symbolique de sept — avec leurs délicats chapiteaux et leur colonnettes ? L'architecte Bigot parle même d'un triforium, qui aurait été desservi par l'escalier qui menait à la tour de la croisée du transept.

LES CHAPELLES DU TRANSEPT



On s'attend normalement à trouver dans chaque bras du transept une chapelle ronde, orientée, suivant la disposition du plan de Locmaria, plus modestement qu'à Saint-Benoît-sur-Loire, où elles sont doublées. Mais précisément cette partie de l'église de Landévennec a subi de profondes transformations en raison de deux centres d'attraction du plus haut intérêt : les sépultures, de part et d'autre, des fondateurs de l'abbaye, Guénolé et son ami, le populaire roi Gradlon.

C'est dans la chapelle de gauche que Dom Noël Mars nous convie à aller vénérer le tombeau de saint Guénolé, qui « fut transféré à la grande église d'à présent, au bout de la croisée, où l'on voit un sépulcre à l'antique, tout de pierre, sur quatre petits piliers de même ». (Où en sont passés les débris ?) Nous ne sommes donc pas en présence de la sépulture primitive, qui au dire de notre historien, était contiguë au sanctuaire actuel, et non pas située au Pénity (le manoir abbatial plus à l'ouest, à peu près où résida d'abord le saint de Landévennec, de son vivant).

Un coup d'œil aux ruines de cette chapelle du transept nous amène à conclure que nous sommes dans un ensemble qui remonte à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle, d'après les bases des colonnes engagées dans les murs nord et ouest. Sur le sol, au même niveau que celui du chœur, nous retrouvons, face à l'est, le tracé de la petite chapelle ronde, voûtée en cul-de-four, avec ses trois fenêtres, reproduisant la disposition des chapelles de l'abside. Elle ne figure pas sur le plan du frère Plouvier de 1657, et pour cause : elle avait été rasée pour faire place à un avancée de forme rectangulaire; c'était là que devait figurer le tombeau du saint, devant un autel gothique de grandes dimensions, surmonté d'une large fenêtre à chevet plat; le mur de droite con-

serve une élégante console gothique. Ces transformations sont l'œuvre, sans doute, de Jean du Vieux-Chastel : il avait son tombeau dans cette chapelle qui porta longtemps son nom, après avoir été dénommée de sainte Barbe et avant d'être dédiée à Notre-Dame.

On peut se demander si cette « translation » du tombeau de saint Guénolé, date simplement du début du XVI^e siècle. C'est l'opinion de Bigot, semble-t-il :

Cette chapelle dédiée à la Vierge était cylindrique comme à l'église de Locmaria à Quimper qui date de la même époque et... à l'église romane de St-Jacques de Nantes; mais, plus tard, quand on eut la pensée, je le suppose, d'y placer le tombeau de saint Guénolé on fut obligé de refaire la forme curviligne en celle carrée dont deux bouts de murs doivent exister encore.

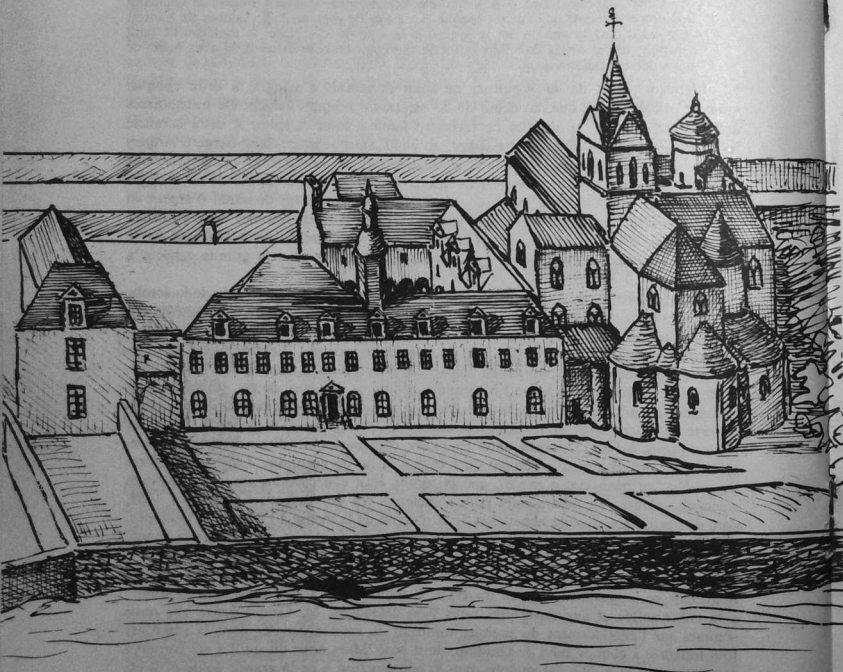
L'endroit exact de la sépulture du saint présentait d'ailleurs, à cette époque, moins d'intérêt depuis que, au début du X^e siècle, ses reliques avaient été transportées à Montreuil-sur-Mer, d'où elles ne revinrent jamais. Pour suppléer à cette carence, les moines de Landévennec s'adressèrent, en 1640, au monastère Saint-Serge d'Angers qui possédait une relique importante; le fragment qu'ils en obtinrent fut déposé dans un beau reliquaire, dont il ne reste plus que la description : « composé de deux anges debout sur un tapis d'argent, posé sur un pied d'hébaine portant un canal d'argent en rond. Le tout pesant douze mares une once et demie... » Nous sommes donc autorisés à rechercher, sous la direction de M. Grand, si la sépulture de saint Guénolé ne se trouvait pas, primitivement, à quelque endroit remarquable de « la grande église d'à présent ».

Nous serions portés à la trouver plutôt à l'autre bout du transept, près de la tombe du roi Gradlon; on peut croire à priori, que les sépultures des deux fondateurs étaient voisines l'une de l'autre. La chapelle funéraire du légendaire Roi d'Ys excite vivement la curiosité du visiteur, avec parfois une nuance de scepticisme... Le monument ne manque pas d'originalité. La voûte est en blocage de pierre, dans la manière du XIII^e siècle, revêtu d'un enduit stucqué à fond d'hermines rouges et de fleurs de lys, soigneusement entretenu jusqu'à la fin. On descendait par sept marches jusqu'au niveau d'une tombe ouverte en maçonnerie, dont on devine encore la forme, épousant celle du corps, les pieds tournés à l'est. Un petit autel en pierre était surmonté d'une fenêtre trilobée, trois autres ouvertures nous mènent du roman à la fin du gothique. C'est par la porte de gauche, au beau cintre roman, que la tombe était encensée au cours des services solennels célébrés au maître-autel pour l'ancien « roi des Bretons », jusqu'en 1781, date de l'extinction du titre abbatial et de la réunion de la mense à l'évêché de Quimper.

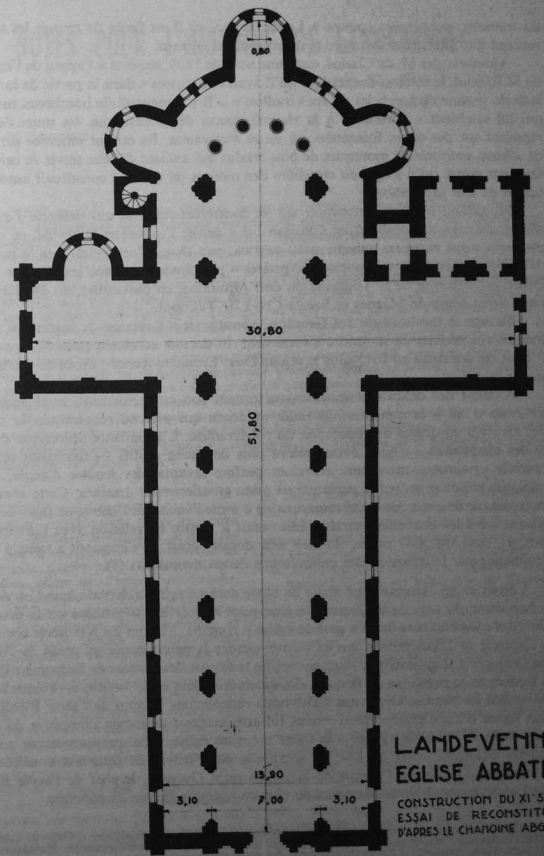
Or, tout-à-côté, et communiquant avec la chapelle funéraire par une porte ronde, voici une salle basse dont il reste des vestiges importants où Bigot reconnaît « soit une sacristie (?), soit une salle capitulaire... ayant un pilier central supportant quatre arcades dont deux en longueur et deux en travers ». Il semble qu'il s'agit de la salle au trésor, à la voûte solide et aux ouvertures rares bien défendues. M. Grand pense que nous sommes sur l'emplacement du premier tombeau de saint Guénolé, dont la place est tout indiquée à côté de celui de Gradlon, dont Noël Mars nous dit qu'il a été conservé soigneusement et qu'il a été englobé dans la construction « de la grande église ». Il est bien remarquable que cette chapelle funéraire se présente comme celle de Noinoé à Saint-Sauveur de Redon, où on avait élevé, au XII^e siècle un double édifice pour recevoir le corps du prestigieux protecteur de l'abbaye en même temps que celui de saint Convoion : or ce monument était placé dans l'angle entre le chœur et le croisillon sud

ABBAYE DE LANDÉVENNEC
AVANT 1789

(d'après une ancienne gravure)



Les croquis illustrant cet article nous ont été aimablement offerts par leur auteur
M. le Vicomte Frottier de la Messelière



du transept, exactement comme à Landévennec, où il est facile de relever les traces du raccord fait ultérieurement avec la maçonnerie du chœur.

Ajoutons que M. de Chalus, dans une note de 1895, apporte à l'appui de l'hypothèse de M. Grand, le résultat des fouilles qu'il avait entreprises « dans la partie de la chapelle latérale voisine du tombeau du roi Gradlon »... Il y a recueilli de nombreux ossements, qui lui semblent « antérieurs à la reconstruction de la basilique, les murs de celle-ci reposant sur des terres foisonnées où ils se trouvaient. Ils étaient inhumés sur le fond de schiste, entourés de morceaux de bois fendus qui avaient dû leur servir de cercueils. » On peut croire qu'il s'agit du cimetière des moines tel qu'il se constituait autour de la tombe de leur saint abbé.

M. Grand a attiré l'attention sur le contrefort-colonne qui délimite l'entrée du chœur, au coin du tombeau de Gradlon : il y décèle l'influence poitevine, ce qui n'est pas pour nous étonner, puisque nous savons, par Dom Noël Mars, que le monastère de Landévennec était « en société de prières » principalement avec les abbayes du Sud-Ouest, en direction de la Touraine ou de l'Aquitaine, en particulier, au diocèse de Poitiers, Saint-Jouin-de-Marnes et Sainte-Croix de Talmont.

Devant le tombeau du roi Gradlon, aboutissait « l'escalier de matines » qui permettait aux moines de se rendre directement du dortoir au chœur pour l'office de nuit ; il avait été construit en 1645 sous le prieur Dom Eustache Raoul : on en devine les traces au ras du sol.

A cause des délicats chapiteaux qui ornent son couronnement, nous accorderons un coup d'œil à la construction toute moderne qui prétend reconstituer la chambre des archives au-dessus du cénotaphe du roi Gradlon. L'abondante décoration des bases et des chapiteaux — nous avons relevé plus de trente motifs — mériterait une étude spéciale : palmette, crossettes, entrelacs parfois savants, des feuilles d'angle, volutes, quelques animaux ou petits personnages assez grossièrement dessinés. Cette ornementation romane donnait une unité remarquable à toute l'église, de l'entrée au fond du chœur, jusque dans les chapelles écartées. Elle serait à mettre en relation avec l'art irlandais, qui, à l'orée du XII^e siècle, donnait son dernier éclat et s'imposait à toute l'Europe chrétienne par la diffusion des enluminures de ses manuscrits (3).

Nous avons terminé cette visite de notre antique église abbatiale, que l'on décorait, à bon droit, du titre de basilique. Oserons-nous risquer une hypothèse sur la détermination des constructeurs de la « grande église » romane ? La fin du XI^e siècle correspond à l'apogée de Landévennec qui va bientôt perdre la prééminence au profit de Redon et de Quimperlé. Landévennec jouit encore de la faveur des princes de Bretagne : l'abbaye a donné, en la personne de Benoist, fils du comte Alain et de Judith, un évêque au siège épiscopal de Nantes. Or, avant 1050, nous rencontrons le nom de l'abbé Blenlivet qui fait figure d'abbé entreprenant : nous lui attribuerions de même l'initiative du célèbre cartulaire de l'abbaye. Quant à la toute première église, celle qui remonterait au temps du roi Salomon, mort en 874, ne serait-elle pas l'œuvre de cette autre célébrité du monastère, Gurdisten, l'auteur de la vie de saint Guénolé, le chef de l'école littéraire de Landévennec ? Nous laissons à de plus compétents le soin de conclure.

(3) Nous attendons, avec curiosité, la reproduction de notre Évangélaire d'Oxford, auquel veut bien s'intéresser l'artiste et ami très dévoué à qui nous devons la copie intégrale du *Harkness Gospels* de New-York, peut-être y découvrirons-nous des éléments intéressants.

NOTES POUR L'HISTOIRE DE LANDEVENNEC

par R. PERROTT
1857

Traduit de l'Anglais

C'EST au R.P. Dom Jean Stéphane, moine de l'abbaye de Buckfast (Devon) originaire d'Elliant que nous devons la reproduction photographique de la notice publiée par l'anglais Perrott en 1857 dans le Journal de l'Association Archéologique du Pays de Galles. Ce travail est le fruit des observations sur place de R. Perrott qui résida un certain temps à Nantes et s'intéressa beaucoup à l'histoire de l'antique abbaye de saint Guénolé. Retourné en Angleterre il resta en relations avec l'Association Bretonne (section d'Archéologie) à laquelle il fit parvenir diverses notes, en particulier sur le tombeau du roi Gradlon, d'après le rapport du Congrès de Quimper en 1858. Nous donnons ci-dessous de larges extraits concernant les ruines de l'église et les origines de l'établissement de Guénolé et de ses moines. On remarquera surtout les précieuses indications qu'il fournit sur les traces de constructions romaines à l'emplacement même du monastère. Il note par ailleurs qu'il existait « à Tibidy un important monument druidique démolé seulement depuis quelques années pour raisons utilitaires : il est probable que la présence de ce monument détermina le choix de la première résidence de Guénolé et de ses moines. »

R. Perrott consacre ensuite plusieurs pages à décrire la vie des moines en comparaison avec les usages du monastère de saint Gall en Suisse, d'origine irlandaise. Sa documentation très solide et bien fournie, s'inspire des travaux de Dom Lobineau, de la Borderie et d'érudits anglais comme Davies Gilbert.

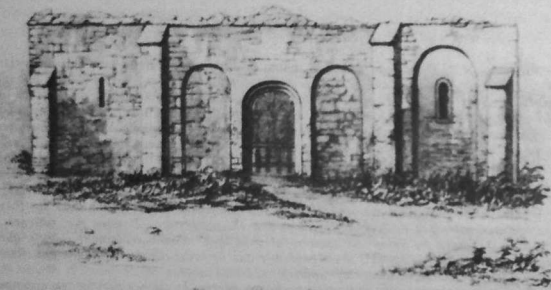
L'ABBAYE de Landévennec, le plus ancien établissement religieux, nous dit-on, de la Bretagne armoricaine, le berceau, sinon le lieu de naissance du Christianisme en cette contrée, n'offre plus aux regards que les maigres ruines de l'église conventuelle, le logis abbatial, du XVII^e siècle, et actuellement résidence du propriétaire de l'abbaye, quelques pans délabrés de maçonnerie, et des monceaux de débris qui encombrant tout l'emplacement. La maison d'habitation et les communs s'étendaient au sud de l'église. Ce qui reste de l'édifice sacré permet d'en indiquer le plan qui est celui d'une croix latine, dont le transept est fort avancé vers l'est. La longueur intérieure de l'église était de 150 pieds, sa largeur de 45 pieds, dont 24 étaient occupés par la nef, et le reste par les deux bas-côtés.

Le haut du transept est occupé par une abside à cinq côtés. De trois côtés aspectés à l'est, savoir : le nord-est, l'est et le sud-est, rayonne une petite chapelle en hémicycle, très peu profonde, et pourvue de trois fenêtres dont celle du milieu est flanquée, à l'extérieur

de légers arc-boutants unis. De cet endroit on a une vue ravissante sur la pointe de l'estuaire, et jusqu'à Rumengol et vers les pentes boisées des Montagnes d'Arès (*sic*). De l'extérieur, ces chapelles ressemblent à des tourelles semi-circulaires placées dans les murs. L'abside en hémicycle de l'église de Loctudy, entre Landévennec et l'embouchure de l'Odet, ou rivière de Quimper, possède trois chapelles semblables en forme de tourelles, mais plus grandes. Loctudy a été, dit-on, érigé par les Templiers au XII^e siècle, et serait donc à peu près de la même époque que Landévennec, que M. de La Monneraye reporte au commencement du XII^e siècle ou aux dernières années du XI^e.

Quand les débris seront enlevés, on pourra peut-être vérifier si les bas-côtés se continuaient tout autour de l'abside, comme à Loctudy, où il y a en outre, une galerie au-dessus du déambulatoire. Nous croyons la chose probable, étant donné que l'abside a la même longueur que le corps de l'édifice.

Outre ces deux chapelles, il y en a deux autres, l'une au nord-ouest, l'autre au sud-



Western Portal. L. 1850



View of Landévenec

ouest, au coin de l'abside. Celle du nord-ouest renfermait la tombe de saint Guénolé, le fondateur spirituel de l'abbaye; et celle du sud-ouest la tombe du roi Gradlon, le « patron temporel ». De la première chapelle il ne reste rien, sinon l'emplacement; l'autre, en revanche, subsiste presque dans son intégrité première. L'une et l'autre tombes furent détruites durant la Révolution de 1789. La chapelle du roi Gradlon est petite, et ne dépasse pas 9 pieds sur 6; l'entrée se fait par le mur est du bras de transept; elle est évidemment de la même date que l'église. Nous n'essayerons pas d'en faire la description, car avant d'avoir enlevé les gravats de l'intérieur, il sera impossible d'assurer à quel endroit le sarcophage fut déposé. Nous pouvons toutefois faire observer que ni le saint ni le roi ne furent, à l'origine, enterrés là, puisque l'oratoire primitif avait été érigé en un endroit, aujourd'hui dans les ruines, au sud de l'église.

Le seul point qui retienne l'attention est la façade ouest, où se trouvait le portail principal. L'extérieur présente un aspect de grande simplicité et de gaucherie; considéré à part, il pourrait, vu sa simplicité, se rattacher à une période antérieure au moins d'un siècle au reste de l'édifice. Mais l'intérieur présente un style et une ornementation soignés qui, assez évidemment, n'est pas postérieure au XII^e siècle.

On voit, d'après la gravure, que le côté extérieur du portail présente une rangée de quatre arcs. Cette façade, en grande partie cachée par des arbustes abattus aussitôt après la « découverte », a été examinée par M. de Fréminville pour la première fois, et depuis par MM. Taylor, Nodier et de La Monneraye. Nous notons le fait afin d'écartier toute accusation d'erreur. L'aspect en était assez fruste, l'arc central, le seul « ouvert » des trois, est de deux pieds plus bas; il a dix pieds de hauteur et six et demi de largeur tandis que les deux arcs en panneau qui le flanquent ont 12 pieds de haut et 5 pieds 3 pouces de largeur. Le quatrième arc, lui aussi en panneau, s'élève à la hauteur de 14 pieds, et s'étend jusqu'à 7 pieds $\frac{1}{2}$ en largeur. Les deux meurtrières ajourées qui s'ouvrent dans les bas-côtés sont d'environ 4 pouces sur l'extérieur et de 2 pieds $\frac{1}{2}$ à l'intérieur. La gravure explique suffisamment l'aspect de l'intérieur de cette façade où les arcs en panneau font défaut.

Nous avons encore à faire mention d'un enclos, primitivement appelé « Palais du roi Grallon », connu à présent sous le nom de « Champ de pierres ». Nous n'y remarquâmes rien d'autre que des tas de pierres et nous ne pûmes savoir si quelque chose de plus important y avait été découvert; mais grâce à l'active intervention du dernier Président de l'Association Bretonne (section d'Archéologie), on peut espérer que Landévenec sera exploré comme il se doit. Les excursionnistes du Congrès breton tenu à Brest en octobre dernier ont visité l'abbaye et découvert quelques briques romaines dans ce champ qui est partie en culture, partie en taillis. Les conquérants romains qui avaient des postes à Brest, Crozon, Douarnenez et à la Pointe du Raz, ne pouvaient négliger le promontoire de Landévenec, qui commande l'entrée par eau dans le cœur de la région.

Certaines légendes parlent du séjour du roi Gradlon à Landévenec, mais selon les récents biographes de saint Guénolé, il n'y a pas de raison de croire que Gradlon était plus qu'un simple visiteur pour les saints hommes assemblés là. La *Vie* du Saint par Gurdisten dit seulement qu'il y vint rendre visite à saint Guénolé. Les constructions romaines étaient probablement intactes à cette époque et leur ruines ont pu rester importantes — et en partie habitables — durant des siècles.

Dans l'imagination populaire, les légendes locales auraient bientôt déraciné les traditions paternelles, et ainsi une villa romaine serait devenue le « Palais du roi Gradlon ». Nous avons un autre exemple au Riz, près de Douarnenez, où des ruines incontestablement romaines, sont appelées « le château du roi Grallon »; de la même manière, au Cap Sizun, des vestiges romains sont attribués à des moines rouges.

LES ruines actuelles à Landévenec ne montrent pas de traces du IX^e siècle, mais sont entièrement du XI^e siècle ou plutôt du XII^e. On objectera peut-être que l'oratoire en bois de saint Guénolé aurait difficilement traversé une période longue de près de quatre cents ans, surtout dans un climat si notoirement humide que celui de Landévenec. Mais en nous reportant à l'*Histoire Ecclésiastique* de Bède, nous découvrirons des exem-

ples de l'extrême soin avec lequel étaient protégés ces monuments des premiers messagers de l'Évangile. Nous pouvons faire observer que ces églises et oratoires de bois, de branchages, de terre glaise, etc. sont dits, construits « à la manière des Scots (ou Irlandais) », tandis que ceux en pierre sont, dits « selon l'usage romain ». « (Finan) bâtit une église en bois dans l'île de Lindisfarne; cependant, selon la manière des Scots, il ne la fit pas en pierre, mais de chêne taillé (lattes de chêne) et couverte de roseaux. Ealdert enleva le chaume et couvrit à la fois le toit et les murs de plaques de plomb » (C.XXV).

L'oratoire de bois érigé par le roi Edvin à York fut plus tard enclos dans l'église de pierre bâtie ensuite par lui (C.XIV).

William de Malmesbury dit que la vieille église de branchages de Ste-Marie de Glastonbury, fut, à la fin du VI^e siècle « couverte d'un revêtement de planches » par ordre de Paul, archevêque d'York (pp. 22, 27, de

l'édition de Bohn.) L'honneur où l'on tenait saint Guénolé aurait certainement conduit à la préservation de son oratoire sacré, aussi longtemps qu'il était possible de le garder.

Nous semblons avoir oublié le libéral roi Grallon. Ses donations à l'abbaye ne font pas supposer qu'il fut enterré dans « l'oratoire » de saint Guénolé, bien que les historiens l'y aient placé. Ce n'est que dans la troisième et dernière église que ses restes apparaissent clairement.

Landévennec ne semble pas avoir joué un rôle public, officiel, dans l'histoire de la Bretagne, dans les derniers temps. L'un de ses abbés a fait le récit et se porte garant du miracle de la tombe fleurdéliée de *Salaun ar Folgoc*; d'autres faits seraient à consigner, mais nous ne voulons pas étendre notre enquête au-delà de cette partie de l'histoire de Landévennec qui est plus immédiatement en rapport avec la Grande Bretagne et l'Irlande.

R. PERROTT.

SERVICE DU BULLETIN

- Pour répondre aux demandes de quelques lecteurs de PAX, nous croyons utile de préciser que en dehors des abonnements ordinaires (280 fr.) et de soutien (500 fr.),

une offre en faveur de Landévennec

de 1000 à 5000 fr.	donne droit pour les personnes qui en expriment le désir	pendant 2 ans
de 5000 à 10000 fr.		pendant 3 ans
de 10000 et au-dessus	au service de PAX	pendant 4 ans

- Si la bande de ce numéro porte la mention : « **Votre abonnement est terminé** », entendez que votre abonnement a pris fin avec l'année 1956, compte tenu des dispositions indiquées ci-dessus.

HISTOIRE DU ROYAL MONASTÈRE DE S. GUENNOLÉ DE LANDÉVENNec

Par Fr. NOEL MARS, 1648

SECTION IV

NOTES SUR LES SECTIONS III, IV, V

La section 3^e est si claire qu'elle n'a besoin que de lecture; sur la fin de laquelle il est dit que S. Guennolé sortit de son monastère pour rendre l'œil à sa sœur Clervie, qu'une oye lui avoit arraché. De quoy il fit deux miracles comme vous pouvez voir. Duquel miracle je collige encore que le père de S. Guennolé n'estoit en dignité lorsque S. Guennolé rendit l'œil à sa sœur.

Le miracle fait en la personne de Thetgon ou Thetgonus, et celui qui suit de la section 4^e, monstrent évidemment que Budoc avoit donné en particulier des disciples à S. Guennolé, lesquels estoient aux environs de Breone qui est quelque lieu proche Bréhat.

Pour le 3^e miracle qui est dans la section 4 je ne puis assurer l'endroit, car, de dire que ce fut en la ville d'Is (qui estoit où est à présent le golfe de Douarn-enez, comme dict le Père Albert), c'est ce que je ne puis assurer. Premièrement, à raison que nos manuscrits ny anciens bréviaires ne font mention de cette ville : mais disent seulement ces mots :

Quadam itaque die, dum contentio ludicra inter Fraganum ejusdem genitorem et Rivalium Dommonicæ partis duceum equorum suorum velocissimorum causa orta fuisset, conventio diei facta est. At tunc plurimis tam nobilibus quam ignobilibus ad spectaculum istud congregatis (1)...

Deuxièmement, il n'est point dit que le Roy Grallon y fut présent comme vous venez de voir, quoy qu'il y eut plusieurs personnes de qualité. En fin, je ne puis non plus approuver ce que dict le mesme Père Albert, à sçavoir que S. Guennolé desliva le Roy Grallon de la ville d'Is comme un autre Lot des flammes de Sodome; car, Dieu ayant desseïn d'abismer

cette ville, ainsi que dict ce Père, il envoya S. Guennolé desliver le Roy Grallon qui y estoit.

Ce qui me fait réfuter ceste histoire comme apocryfe c'est : Premièrement, les contes qu'en font les bonnes femmes de la Basse-Bretagne, qui sont tout à fait ridicules; deuxièmement, c'est qu'il n'est pas croyable que nos manuscrits qui ont si bien particularisé les actions héroïques de S. Guennolé aient oublié une action si mémorable; troisièmement, c'est que, passant par Douarn-enez, je fus curieux de prendre garde aux murailles que l'on dict estre restées de cette ville d'Is, lesquelles je ne pus voir.

Voyla comment en parle Argentré. Quelques-uns escrivent que, durant la vie du Roy Grallon, le ville d'Is, près Kemper, fut abîmée et submergée de la mer et qu'encor aujourd'huy les habitants monstrent les ruines et les restes des murailles bien cimentées que la mer n'a pu emporter disans que le Roy Grallon estoit lors dedans quand elle ruina et que miraculeusement il fut préservé par les prières de S. Guennolé; mais de cela il n'y a pas de seurs témoignages, ni autre qu'un ancien bruit baillé de main en main.

Voyla comment cet auther breton en parle.

Le Rd Père Albert tient pour tout assuré qu'il y a eu autres fois une ville de ce nom proche Kemper. Voyla comme il en parle en son histoire manuscrite sur la description qu'il fait de la ville de Kemper-Corentin :

Non loing de Kemper estoit jadis la renommée ville d'Is, en laquelle le roy Grallon transféra sa court royalle, ayant donné la ville de Kemper, son palais et toutes ses appartenances à S. Corentin et à ses successeurs, Evêques de Cornouailles. Ceste ville abyssma, et en fut desliveré et retiré le Roy Grallon par les prières de S. Guennolé, premier abbé du monastère de Landévennec, que le mesme Roy au-

(1) Un jour, Fracan, son père, et Rivoal Duc de Dommonée, se lancerent un défi par manière de jeu, à propos de l'extrême rapidité de leurs chevaux; et ils fixerent un jour. Au jour dit, nombreux étaient les spectateurs tant de la noblesse que du peuple.

roit fondé. Cette ville estoit si grande qu'on en dict encor ce petit rithme breton: orb a fontas arg Ker a Is, er franc nen deus par de Paris; c'est-à-dire: depuis que fondit la ville d'Is, en France ne fut trouvée pareille à Paris. Mesme j'ay lu que Paris estoit nommée par les anciens gaulois (qui parlaient comme les bas bretons) comme pareille à Is: car par, en breton, signifie, en françois, pareil ou semblable.

Voylà le sentiment de cet authœur moderne: le lecteur en prendra ce qu'il luy plaira.

Pour ce qui est de Rivallon ou Rivalonius, duc des Dononiens, c'estoit un duc qui avoit le gouvernement de tout l'Evesché de Tréguier, de Léon et Cornouaille, et partie de Vannes et de S. Brieuc. Lequel estoit environ l'an 399 et avoit pris à sa suite Fragan, père de S. Guennolé.

Pour ce qui est de S. Patrice duquel il est parlé dans la section 5^e, il avoit esté disciple de S. Martin de Tours et son parent, lequel estant allé en Hybernie y vescu en grande sainteté. Nos légendaires en parlent avec beaucoup d'honneur et l'appellent *vir prudentissimus*. En suite de quoy ils disent :

SECTION VI

NOTES SUR LA DIGRESSION, COMMENT A VÉCU S. GUÉNOLE

depuis 20 ans jusqu'à sa mort

Ce que j'ay dict dans cette digression est si véritable que nos manuscrits, et premièrement nostre Légendaire, devant que de raconter ses vertus fait un petit préambule pour donner à connoître que tout ce que nous avons dict de S. Guennolé a esté fait par le mesme, estant disciple (car encore bien que Budoc lui ait donné des disciples, c'estoit toutes fois avec subordination à son maistre); mais estant maistre des autres, il fit paroistre les vertus qui s'ensuivent :

(2) Peu de temps auparavant, tel un flambeau très lumineux placé sur un endroit élevé et répandant largement ses rayons, Patrice avait illuminé non pas seulement toutes les églises d'Hybernie, mais même celles de tous les pays où avait pu être porté le renom de son mérite. Aussi fort contre les hérétiques et les perturbateurs qu'humble et doux envers les bons et vrais serviteurs du Christ, il terrassait tous les magés et devins de l'île, si rusés fussent-ils, par la force et la grâce de son enseignement et de ses prières.

Qui non ante multum temporis quasi candela lucidissima in alto collocata amplissimè aspergens lumina cunctas Hyberniae insulae illuminavit Ecclesias et non solum illas, sed etiam totius mundi omnes ad quas fama eius meritumque deferrì potuisset, tam fortis contra haereticos eradicanos et mundi perversores, quam mitis et humilis in bonos et veros Christi cultores: nam omnes magos atque arloios totius insulae praedictae quamvis callidissimos suas tamen doctrinae cum orationis virtute et gratia prosternebat (2).

Ce S. Patrice mourut l'an 493, selon Pierre Lombart hibernois. Voilà comme il en parle :

Decessit Patricius anno Incarnationis Dominicae 493, pontificante Felice. Anno primo Imperii Anastazii Imperatoris, principantibus Aurelio Ambrosio in tota Britannia et Forcheno in tota Hibernia (3).

Je tire encore de cette révélation de S. Patrice à S. Guennolé la confirmation de ce que j'avois avancé: qu'il estoit demeurant proche l'Isle Laurier puis que dès le matin fut trouver son maistre pour luy desclaire sa vision comme j'ay dict dans la section 5^e. Le reste de laquelle est clair et par conséquent qui me fait venir à ma section 6^e.

Ergo finem conversandi huc usque discipulus habuit in eo quo imbutus fuerat loco. Iustum vero incipi oportere cum jam aliorum praeceptor existens mutans locum non morem, sed meliorans egrediens a magistro, doctor cooperit perspicuus haberi. (4).

Voyez donc sa façon de vie et une partie de ses vertus descrites en nostre Légendaire :

A vicissim itaque et primo aetatis suae anno usque ad obitum suum nunquam in ecclesia visus sedere, nunquam tristitia delectus, nec laetitia solutus, nunquam

(3) Patrice mourut l'an 493 de l'Incarnation, sous le pontificat de Félix, la première année du règne de l'empereur Anastase, Aurelius Ambrosius étant gouverneur de toute la Bretagne et Forchenus de toute l'Hybernie.

(4) Il acheva sa vie de disciple là même où il avait été formé. Il est juste de commencer (ce second livre), alors que, devenu précepteur des autres et changeant de lieu, mais non de vie, au contraire, s'améliorant, il s'éloigne de son maître et commence à passer pour un parfait docteur.

allum irridens, nunquam moderatōnis terminum excedens agnitus est, sed neque iratus aut turbulentus: nam cum ab infantia sua S. Budoco devotissimum exhiberet obsequium. Cujus tam verbo, tam exemplo instructus factus juvenis religiosissimus, in omnibus affabilis et lenivolis in terra positus coelestibus aptum se moribus ostendebat. Erat enim aspectu angelicus, sermone nitidus, opere sanctus, corpore integer, ingenio optimus, consilio magnus, fide catholicus, spe patientissimus, caritate diffusus, orationi intentus; quinquagenos namque ter cotidie particulatim psalmos consuecebat psallere, nunc in crucio modo, immobilis statura fixus, nunc fixis provolutus genibus. (5).

Desquelles paroles je tire que S. Guennolé avoit ving et un an quand il fut religieux, qui pouroit venir selon nostre chronologie à l'an 381. De plus que S. Guennolé a esté sous Budoc comme j'ay dict cy dessus.

Nostre légendaire poursuit comment se vestit S. Guennolé depuis qu'il fut venu à Ti-bidy et tout le reste de sa vie.

Ex illa ergo die qua locum suum construere coepit nunquam indumento laneo vestitus est aut lineo, sed quibusdam caprinis induebatur pellibus. Et neque in lecto plumis vel vestibus seu etiam palaeis strato jacuit, sed cum interdum brevissimum interrumperetur a somno, durissimis nuncium uti corticibus consuevit pro plumis (pro peregrinis autem tapetibus pictis) arenis cum lapillis delectebatur amixtis:

(5) Depuis ses vingt ans jusqu'à sa mort, on ne le vit jamais s'asseoir dans l'église; jamais on ne le vit dans l'excès de la joie ou de la tristesse; jamais il ne se moqua des autres, ni ne dépassa les bornes de la mesure, ni ne fut en colère ou agité. Depuis son enfance il avait le plus profond respect pour S. Budoc, dont les paroles et les exemples avaient fait de lui un jeune homme fort pieux. Il se montrait pour tous affable et plein de douceur, digne du ciel tout en vivant sur cette terre. Il avait un regard angélique, une parole claire; il était saint en ses œuvres, chaste de corps. Il était doué d'un excellent esprit et était homme de bon conseil, catholique dans sa foi, très patient dans son espérance, rempli de charité. Adonné à la prière, il avait, chaque jour, l'habitude de réciter en son particulier les cent cinquante psaumes, tantôt immobile et debout, les bras en croix, tant les genoux en terre.

(6) Du jour où il commença à bâtir son monastère, jamais il ne se vêtit de laine ni de lin, mais de peaux de chèvres. Son lit n'était ni de plumes, ni de paille, ni de draps, mais comme il devait couper son très court sommeil, il avait l'habitude d'utiliser, au lieu

pro capitalibus, duobus tantum sublevari caput suum et pedes solidari faciebat lapidibus, hinc et inde positis. Quid plura? quo indumento in die, tali et eodem induebatur et in nocte. (6).

Voylà pour son vestement; voyons maintenant son manger et breuvage:

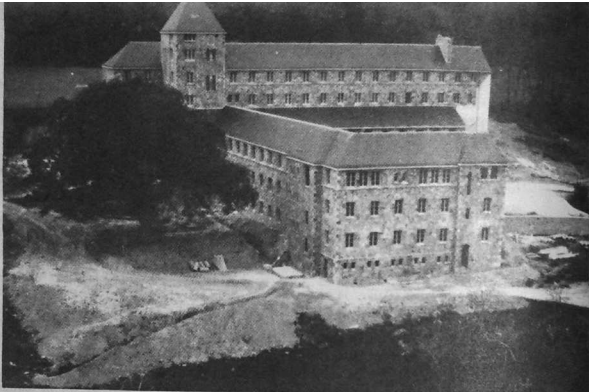
Panem triticum, nisi tantum ex quo confici sacrificium solebat, non comedit; se modico vescebatur pane ordeaceo cum cinere amixto aequali pondere librato, excepto quo quadragesimae tempore cum blinis aut ternis non quotidie manducando abstinebat diebus, plus de cinere ponebatur. Pulmentum quoque ejus hoc erat: ferculus ex eadem farina praedicta aut holcibus confectum, sed nulla impinguatium pinguedine nisi tantum modice de caseo per aquam decocto utebatur sabbato et dominico die; eodem quoque die et paucos propter sanctam resurrectionem venerandam pisciculos sumebat, sed neque carnem alicuius quadrupedis, aut etiam volucris comedendo tetigit, nec pinguedinem ex eis in omnem susceptum usum, nisi quod de lacte efficit possit et hoc tamen solummodo his diebus praedictis. Potus autem ejus tantum talis erat qualis ex aqua et arborum succis malorum agrerum condiri posset (7).

Telle a esté la façon de vie de S. Guennolé et de ses disciples comme verrez tantost.

(A suivre).

de plumes, des écorces de noix. Pour les étrangers, il y avait des tapis de couleur, mais pour lui, du sable et des cailloux. En guise de chevet pour soulever sa tête, une simple pierre, et une autre pour arrêter ses pieds. Que dire encore? De jour comme de nuit son vêtement était le même.

(7) Il ne mangea pas de pain de froment, si ce n'est pour célébrer le Saint Sacrifice. Il se nourrissait d'un peu de pain d'orge mêlé à une égale quantité de cendre, sauf en carême où il passait deux ou trois jours sans manger, et mêlait encore plus de cendre à son pain. Il se préparait une bouillie de cette même farine ou avec des légumes, mais sans rien de gras, sauf les Samedi et Dimanche où il prenait un peu de fromage délayé dans de l'eau. Le Dimanche aussi, pour honorer la sainte Résurrection, il prenait de petits poissons. Cependant, jamais il ne toucha à la chair des quadrupèdes, ni même des oiseaux, ni ne fit usage de leur graisse, sauf ce qu'en contenait le lait, et encore aux seuls jours susdits. Sa boisson était de l'eau pure, ou faite de suc d'arbres, des fruits des champs et des bois.



Dans nos monastères

À Landévennec, les travaux d'aménagement de l'intérieur vont bon train. Après la pose des huisseries, voici que s'achève le « fourreaillage » des tubes en acier pour le courant électrique; les plâtriers ont terminé de même la première couche de plâtre sur les plafonds, ainsi que le montage des enduits des cloisons; l'équipe des maçons a exécuté à peu près la moitié des enduits intérieurs en ciment; enfin les carreleurs sont entrés en scène. Tout cela suppose bien des travaux annexes, comme le transport des plaques de mosaïque pour le sol, en tout 9000, couvrant une superficie de près de 2000 mètres carrés. Le collage préalable des mosaïques a été effectué par les moines de Kerbénéat, tandis que ceux de Landévennec, entre autres choses, ont posé les vitres... sans en casser plus de deux : un record dans son genre ! Il leur restera à faire les peintures des croisées et des cloisons : le travail ne manque pas !

Aussi avons-nous particulièrement apprécié l'aide apportée par la vaillante équipe de Plougastel-Daoulas, les juvénistes de Pontchâteau et les petits séminaristes de Pont-Croix. Déjà le petit Séminaire de Quintin s'annonce pour le début de Juillet avec vingt... récidivistes. Qui dit mieux ?

Entre temps, le jeudi 23 mai, la Société française d'Archéologie, à l'occasion de son 115^e Congrès (Cornouaille) nous a apporté le précieux encouragement d'une visite aux ruines du vénérable sanctuaire de Saint Guénoël. Mgr Fauvel a tenu à faire une apparition, en dépit de très pressantes obligations.

Nous espérons que ce bel exemple de fidélité rappellera l'attention sur les travaux de consolidation très urgents que nous avons entrepris et qu'il faudrait pouvoir mener au bout.

— Les besognes les plus absorbantes laissent toujours quelque place pour le labeur apostolique au monastère : à Landévennec, récollection de la paroisse universitaire; à Kerbénéat, retraite de fin d'études pour les grands élèves de Saint-Joseph de Morlaix et pour ceux des Frères de Lambézellec.

— Le temps d'humeur si changeante a bien voulu nimer de gloire notre Fête-Dieu, relevée par la présence des choristes de Coat-Serho, et des Petits chanteurs de la Manécantierie de la Cathédrale de Saint-Brieuc, qui ont donné un éclat particulier à notre chant choral.

Le jeudi 30 mai, Dom Gildas Tardy et Dom Yves de La Haye ont émis leurs vœux simples.

— Le trimestre s'achève par l'ordination le 30 juin : Mgr Fauvel a conféré, dans notre église, la prétrise à Dom Melaine Jaquemet, et le sous-diaconat à Dom Filibert Guernaec.

BIBLIOGRAPHIE

— R. TAMISIER, LA BIBLE, LIVRE DE PRIÈRES, A. Fayard, Paris, 1956. Coll. « Textes pour l'Histoire sacrée », dirigée par Daniel-Rops.

— Chanoine OSTY, PRIONS AVEC LA BIBLE, Editions St-Paul, Paris, 1957.

Deux livres ont récemment vu le jour, qui, tous deux, procèdent d'un semblable dessin; leurs auteurs sont, tous deux, prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice, et tous deux, maîtres — quoique, peut-être à un point de vue différent — des Saintes Ecritures, professeurs, l'un au Grand Séminaire d'Issy-les-Moulineaux, l'autre à l'Institut catholique de Paris.

S'en tenir à l'étude historique de la Bible, écrit Daniels-Rops dans l'introduction du premier, serait évidemment limiter la portée d'un texte qui se présente lui-même, comme un message dicté par Dieu... la Bible est nourriture de l'âme... source pure et permanente de vie spirituelle... Mais on ne le comprend pleinement qu'en sachant bien que tout homme est en soi-même un Israël en marche vers la Révélation suprême... un Israël en attente du Sauveur... Il faut prier avec la Bible pour pénétrer vraiment la Bible.

Et c'est à quoi nos deux livres se proposent de nous aider. Sans doute sont-ils pour cela un recueil de « prières de la Bible », un choix des plus belles « prières » que l'on rencontre dans la Bible, mais, par delà le simple recueil, par delà le simple choix, ces deux longues suites de textes montrent, comme Daniel-Rops le remarque encore très justement, que « beaucoup plus qu'un livre » de prières, la Bible « est un livre de prière », et ce n'est évidemment point par hasard qu'à ce titre « la prière d'Israël est devenue la prière de l'Eglise en sa liturgie » (chan. Osty).

Le cadre dans lequel s'insèrent les passages bibliques n'est pas le même dans l'un et l'autre ouvrages. Mais ce que dit du sien M^r le chanoine Osty est également vrai des deux :

On y trouve les principaux témoins de la vie spirituelle d'Israël, groupés sous un certain nombre de titres. Telle ou telle prière aurait pu figurer à une place différente de celle que nous lui avons assignée. Le lecteur sensible au jeu des interférences comprendra notre embarras, pardonnera nos options et lui substituera les siennes.

Chez M^r Tamisier quelques lignes d'introduction ou de commentaire relient les péripécies quelques courtes notes au bas des

pages une précieuse table analytique. Chez M^r Osty, les notes (en fin de volume) n'ont d'autre but que de fournir les éclaircissements indispensables au lecteur de bonne volonté. Elles sont brèves comme des scolies. Elles signalent les difficultés du texte, les incertitudes de la traduction, les quelques conjectures admises. Elles attirent l'attention sur le sens littéral de tel ou tel texte, que l'interprétation spirituelle ou typologique du Nouveau Testament, pleinement légitime d'ailleurs, a fait oublier ou que la fantaisie des prédicateurs a faussé. Enfin, au début de chacun des chapitres, un bref aperçu donne une idée d'ensemble des thèmes qui y sont traités.

Ce que manifeste surtout le recueil de M^r Osty c'est l'effort de traduction et c'est là ce qui en fait le singulier mérite :

Nous nous sommes efforcé de présenter les textes choisis dans une bonne version française... Nous avons reteté la grammaire et le style désarticulé, visant toujours à donner à la phrase une ossature pleine de moelle, pour parler le langage biblique. Nous avons cherché les formules bien frappées, celles qui résonnent, qui sont elles-mêmes leur propre musique et qui, après avoir chanté à nos oreilles, s'enfoncent dans les profondeurs de l'âme... il n'est pas indifférent que du fond de la conscience surgissent ces appels, qui sont tout ensemble un mot d'ordre et un coup de clairon. Mais il faut que les formules soient denses, allègres et entraînant. Les traducteurs ont grande récompense, quand il leur advient d'en forger.

Par de précédentes traductions, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, M^r Osty nous avait habitué à des réussites quasi-parfaites : il nous en présente une nouvelle, il doit avoir « grande récompense »... et les chrétiens seront désormais impar donnables si, avec la Bible, ils ne cherchent pas à prier de façon authentiquement valable.

Abbé DANTEC. - FIANCILLES CHRÉTIENNES, Quimper, Direction des Œuvres, rue Feunteunik-al-lez, 1957, 189 p.

Parmi les nombreux ouvrages consacrés à la spiritualité du mariage les 3 volumes de FOYERS RAYONNANTS se faisaient une place de choix, à la fois par l'équilibre de la doctrine, toute centrée sur le primat de la charité, et par l'exactitude et la précision théologique des exposés. Ces mêmes qualités se retrouvent dans « Fiancilles chrétiennes », qui vient compléter la première collection. Dans ces pages, si denses qu'elles demandent plus à être méditées qu'à être lues, nous relevons quelques thèmes particulière-

ment importants. Un paragraphe est consacré au mariage, mission ecclésiastique : les fiancés ne seront jamais trop convaincus de la portée immense de leurs efforts : ce n'est pas seulement leur propre foyer qu'ils préparent mais c'est à la construction de tout le Corps mystique du Christ qu'ils travaillent, s'aimer pour mieux aimer les autres.

Les pages sur la charité forment évidemment le noyau de tout l'ouvrage : le mariage chrétien réclame des époux un amour de charité surnaturelle, et un tel idéal ne s'atteint pas du premier coup, il demande de l'effort, de la préparation, et l'on comprend alors que durant leurs fiançailles, les fiancés doivent vivre avec une exceptionnelle préoccupation de charité entre eux et envers les autres, et l'on peut même dire que la qualité de leur amour pour les autres leur donnera la valeur de leur amour mutuel.

L'exposé des questions relatives à la chasteté est fort net et délicat à la fois. L'auteur reconnaît lui-même la sévérité ou la rigueur de telle ou telle règle, mais les fiancés ne doivent pas oublier que tout amour chrétien est marqué de la Croix, et, s'ils ont assez de cran et de générosité pour accepter ces sacrifices, ils doivent y trouver un gage de solidité et de fécondité spirituelle pour leur futur foyer.

Nous souhaitons que, par la diffusion de ce volume, se réalise pleinement le désir de l'auteur : travailler à la grande œuvre de la restauration chrétienne de la famille.

La nouvelle série « ART BRETON » commencée brillamment par « Calvaires de Bretagne » de V.-H. Debidour s'est enrichie de deux nouvelles plaquettes : Fontaines sacrées et Châteaux en Bretagne.

I. - M. THOMAS-LACROIX, archiviste du Morbihan, nous donne cette « somme » des fontaines de chez nous qui nous manquait : une étude méthodique de l'évolution des différents types; puis, à l'usage du grand public, trop friand de légendes parfois quelque peu nébuleuses, toute une documentation sur les rites pour obtenir la guérison — il en subsistent de fort pieux — et sur les rites divinatoires, dont la suppression totale ne serait pas un désastre ; il suffit parfois du moindre... puisard près de ruines vénérables pour donner prétexte à jeter des pièces de monnaie ou monter quelque amusaille, où

la religion ne trouve généralement pas son compte...

Mais nous devons souhaiter avec l'auteur que ne disparaissent pas ces rustiques fontaines, témoins de la piété de nos pères, devenues en Bretagne « l'indispensable annexe de la chapelle » de nos bons saints. Notre-Dame, elle-même, n'a-t-elle pas marqué dans des temps tout proches, un amour de prédilection pour ce symbole de « notre sœur l'eau chaste et pure », l'eau qui purifie et, parfois, procure la guérison ?

Près de 40 photographies d'art nous mènent à travers toute la Basse-Bretagne où la Cornouaille s'est taillée la part du lion.

II. — M. Florian LE ROY nous convie à un nouveau « Tro Breiz », non pas un simple voyage circulaire aux belles demeures de chez nous ; au passage, c'est toute une évocation de l'histoire de la Bretagne, depuis les châteaux à légendes, comme le farouche Trémazan drapé dans ses ruines et Trécesson au beau miroir d'eau, où se mire la porte fortifiée intacte, jusqu'aux témoins des dernières épopées de la noblesse bretonne : douannerie ou la « dernière garde bretonne » ; la geste des Zouaves pontificaux.

Certaines demeures seigneuriales se présentent avec un relief accusé, tant pour leur frère allure que pour les noms prestigieux qu'ils évoquent : Josselin. Vitre, Nantes, Combourg et Les Rochers ; la Haute Bretagne y tient bien sa place,

SAINT-THEGONNEC est le dernier né dans la série du Léon de « Reflet de Bretagne » en attendant ROSCOFF par Gilberte Taburet.

M. l'Abbé CASTEL nous avait déjà donné le texte, très bien écrit, des plaquettes sur Saint-Pol-de-Léon et sur Pont-Aven.

Il a eu le souci de placer la description de cette merveille de la Renaissance en Bretagne dans son cadre historique : la foi bretonne qui est à l'origine de tant de belles choses et qui a motivé le choix de parfaites réussites comme nos Calvaires et nos Ossuaires. Nous sommes en plein peuple, marchands « julots » entendus aux affaires, seigneurs fiers de leur droits, clergé d'une haute tenue morale : ils donneront le ton aux artistes de chez nous formés en France.

Remercions Jos d'avoir si bien illustré ce trait du visage mystique d'une Bretagne innombrable qui ne livre pas aisément les richesses de son âme.

LES AMIS DE LANDEVENNEC

— L'Association « LES AMIS DE LANDEVENNEC » a pour but de grouper toutes les personnes qui, à un titre quelconque, s'intéressent à la reconstruction de l'Abbaye.

— On peut s'y inscrire comme membre :

DONATEUR : plus de 10.000 fr. PROTECTEUR : 5.000 francs
FONDATEUR : 10.000 francs BIENFAITEUR : 1.000 francs

— Aux intentions des Amis, vivants et défunts, une Messe est chantée chaque dimanche à Kerbénéat et une Messe célébrée chaque jeudi à Landevennec.

DONATEUR

M. et Mme Marchadour, Cast.
Mlle M.-J. Lapous, Bodilis (posthume).

FONDATEURS

Anonyme, Plouñevour-Trez.
M. Leroux, Paris.

PROTECTEURS

M. Chancerelle, Douarnenez.
M. P. Dréau, St-Guénolé-Pennmarc'h.
Mlle P. Mailloux, Casablanca.
Dr Pillet, Morlaix.

M. Pierre-Henri Pilven, Meaux.
Mme Tréguier, Guilers (posthume).

BIENFAITEURS

M. F. Corre, Plouñevour.
Mme Vre Diverrès, Lopérec.
M. et Mme Ganachaud, St-Nazaire.
M. J.-F. Leroux, Brest.
Mme J. Longépée, Le Poulliguen.
Mlle B. Miossec, Kersaint-Plabennec.
Mlle C. Priol, Pont-Croix.
Mme Tillie, Landivisiau.
M. Tranvouez, Brest.

NOS DÉFUNTS

Mme Sallou, mère du R. P. Efflam, Plestin-les-grèves — M. le chanoine Cl. Mével, Plouzevé — M. l'Abbé François Marzin, recteur du Drennec — M. Jean Corre, Plougastel — M. Gouven Simon, Plouder — Mme Joseph Thomis, Plouder — Mme Guillaume Hascœt, Dinéault — M. William Loth, Paris — M. Seigneurie, Rennes — Mme Le Meur, Eliant — Mlle Françoise Joneour, Locmélar — Mme Veuve Bodéré, Plomeur — M. Mahiette, Morlaix — M. François-Louis Martin, Lanneuffret — Mlle Anne-Marie Le Bars, Gouven — Mme Henri de Malleray, Guingamp — Mme Corentin Briand, Plomodiern — M. Nicolas Calvez, Le Drennec — Mme Kermarrec, Loc-Eguiner, St-Thégonnec — Mme Vve Le Gall, Quessant.

Que luise pour eux la lumière éternelle !



